

**"ILS VEULENT ABATTRE LE QUARTIER" :
MOBILISATIONS MINUSCULES
CONTRE LES DÉMOLITIONS URBAINES**

Hélène Bertheleu

Résumé

A l'heure où la plupart des villes disposent désormais d'instances locales de concertation, les habitants des quartiers populaires restent aujourd'hui les absents structurels de la démocratie participative. De même, comment comprendre que parmi tous les projets d'aménagement, ceux impliquant la démolition des logements de ces populations, soient précisément ceux qui suscitent le moins de protestations, mais aussi le moins d'effort public de concertation, même lorsqu'il ne s'agit que de fabriquer l'acceptabilité du projet ? Nous proposons ici de saisir sociologiquement les modalités d'action d'une mobilisation "minuscule", menée par des "acteurs faibles" au sens de Payet et Laforgue (2008) : leur engagement dispose de peu de ressources objectives mais se structure néanmoins autour d'une cause jugée juste, ce qui à leurs yeux les autorise à s'indigner, protester, mais aussi à se former et agir au nom d'un territoire "imaginé".

Abstract

Nowadays, in french towns, each neighborhood gets its own instance of participative democracy. But disadvantage people appear to be the less represented in these local public arenas. In the same way, when urban development projects operate destructions of popular housings, we can observe that inhabitants stay relatively quite and that there is no political will to build consultation or dialogue with residents, even if it is only to organize the project acceptability. This paper describes the *modus operandi* of a "tiny" mobilization leaded and act by "weak actors" as say Payet and Laforgue : their commitment is based on few objective resources but is structured by a cause they believe to be just. The conflict allows them to build and share a common feeling of protest and indignation; It makes them learn and experiment collective action and mobilize references to an "imagined territoriality".

A l'heure où la plupart des villes disposent désormais d'instances locales de concertation, où la "proximité" est devenu un véritable paradigme idéologique et politique (Lefebvre, 2004 ; Bourdin et Al., 2005), où la politique de la ville fait de la "participation des habitants" un de ses principaux moyens d'intervention, les habitants des quartiers populaires restent aujourd'hui les absents structurels de la démocratie participative (Bertheleu, 2006). Comment comprendre l'absence des populations les plus modestes, et notamment celles issues des migrations, dans des lieux qui prétendaient, justement, permettre d'entendre les "sans-voix", ceux que la démocratie représentative peine depuis toujours à prendre en compte ? De même, comment comprendre que parmi tous les projets d'aménagement, ceux impliquant la démolition des logements de ces populations, soient précisément ceux qui suscitent le moins de protestations, mais aussi le moins d'effort public de concertation pour fabriquer l'acceptabilité du projet ?

Pourtant, quantité de projets suscite aujourd'hui de longs et importants conflits (incinérateur, portions d'autoroute, de lignes TGV ou de Haute Tension, etc.). Ils sont désormais pris au sérieux, mobilisant les compétences de la commission nationale du débat public par exemple, ou à défaut, des procédures locales permettant de construire la consultation. En revanche, l'ensemble des projets transitant par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine bénéficie d'une sorte de préjugé politique quant à leur bien fondé. Si la concertation est recommandée aux collectivités locales mettant en œuvre la démolition, cette étape du projet est souvent omise, au profit d'une simple annonce aux habitants de la "bonne nouvelle" de la "rénovation du quartier". Nous voulons saisir ici les modalités d'action d'une mobilisation "minuscule", le terme étant utilisé dans ses deux sens, statistique et sociologique¹. Cette mobilisation est en effet minuscule parce qu'elle ne réunit que quelques personnes (entre cinq et quinze), ce qui la rend à priori peu audible ; elle est minuscule aussi, au sens sociologique du terme, parce que les mobilisés sont ici des "acteurs faibles" au sens de Payet & Laforgue (2008) : leur engagement dispose de peu de ressources objectives mais se structure néanmoins autour d'une cause jugée juste, ce qui à leurs yeux les autorise à s'indigner, protester, mais aussi à se former et agir au nom d'un "collectif imaginé".

En interrogeant le sens de ces engagements peu visibles, et en l'articulant aux carences de la démocratie participative, nous dégagerons quelques éléments de réflexion qui tenteront d'éclairer les "dominations ordinaires" (Martucelli, 2004) mais aussi les formes minoritaires d'agentivité² (Pietrantonio, 2005) et notamment la capacité des "acteurs faibles" (Payet et alii, 2008) à construire une cause. Tirant les leçons d'un conflit passé, la mobilisation que nous étudions ici se nourrit autant de l'apprentissage construit au cours de la première "aventure" collective que de nouvelles façons d'élever la voix, par le biais d'un travail social, mémoriel ou artistique contribuant à requalifier le territoire menacé. Comment, au sein de rapports sociaux inégaux dont les effets asymétriques (sociaux, culturels et politiques) sont connus, des habitants au statut minoritaire, c'est-à-dire en moindre capacité de dire la norme sociale, parviennent néanmoins à entrer dans un processus de redéfinition (politique et parfois juridique) de la situation ? Tandis que les politiques publiques accordent à ces populations une agentivité très limitée, nous verrons comment des habitants parviennent à se mobiliser pour, non seulement affirmer une autre vision du territoire qu'en donnent les pouvoirs locaux, mais aussi tenter de faire reconnaître leurs trajectoires d'individus au pouvoir de subjectivation intact, et leur capacité à transformer, ne serait-ce que localement, les rapports sociaux.

¹ Terrain en cours en France dans le cadre d'une recherche comparative sur les conflits urbains de proximité en France, Canada et Mexique (ANR, projet Confurb coordonné par P. Melé).

² Compris ici comme le pouvoir de penser/dire et de faire/agir, mais aussi de participation à l'édification des normes sociales.

L'ANNONCE DE LA DÉMOLITION-RÉNOVATION : "BONNE NOUVELLE" OU "COUP DE MASSUE" ?

Depuis la loi dite « Borloo » du 1er août 2003 les communes sont encouragées à élaborer des programmes de rénovation ou de transformation complète de quartiers qui rencontrent des problèmes économiques, sociaux et urbains.

La situation conflictuelle que nous avons choisi d'explorer ici concerne un quartier d'habitat social de logement locatif de 1700 personnes³. Peu après son élection, en janvier 2002, lors des vœux que le maire offre traditionnellement à ses administrés à l'occasion du nouvel an, les habitants apprennent qu'un projet de démolition touchera bientôt leur quartier. La surprise est générale. La presse locale titre le lendemain de l'allocution du maire : "Le Verger sera démoli" ce qui ne manque pas de renforcer le premier effet de surprise et susciter la colère des habitants concernés. Engagé depuis plusieurs années dans la vie associative de son quartier, ce locataire raconte : "Quand on a su que le maire voulait abattre le Verger, ça nous a vraiment ... laissés complètement pantois". L'annonce du maire est ressentie par beaucoup comme étonnante et brutale. "Au départ, on nous a dit, le Verger, va être abattu. Imaginez un peu le coup de massue !" dit la présidente de l'association de Défense des Locataires du Verger.

Le quartier se situe dans une ville de douze mille habitants, Châteauguay, connue pour sa situation privilégiée, au bord de la Loire, son attrait touristique autour notamment de son patrimoine architectural avec son magnifique château, ses ressources viticoles et ses vieilles demeures illustres datant de la Renaissance. Dans ce contexte urbain plutôt souriant et tranquille, à proximité d'une belle forêt, le quartier du Verger est présenté, par les Chatelguyens, comme une sorte d'anomalie socio-urbaine, un petit quartier populaire situé à trois kilomètres du centre ville et stigmatisé par le reste de la population.

Le Verger fut construit dans les années soixante-dix, pendant le mandat de son député-maire (ancien ministre), dans le but d'accueillir le personnel de l'usine d'un grand groupe industriel qui devait s'installer à proximité. Ce projet industriel n'a jamais vu le jour mais le maire avait déjà lancé la construction de ces petits collectifs regroupés au milieu d'espaces verts conséquents. Pour cette construction originale faite de bâtiments de quatre étages, aux lignes courbes et assortis de terrasses à chaque pignon, l'architecte obtint, rappellent les vieux locataires, le prestigieux Prix de Rome. De fait, il semble que ces logements soient longtemps apparus comme le haut de gamme de l'habitat social dans la région. Depuis 1996, en raison de son évolution démographique et sociale, ce quartier est classé dans la nomenclature des Zones Urbaines Sensibles (ZUS). L'Amicale des habitants n'y fut pas favorable à l'époque, craignant que ce classement soit lu comme le signe incontestable d'une dégradation du quartier. Récemment, en 2007, la municipalité a obtenu de l'Etat la signature d'un contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) qui "vise à réduire les inégalités socio-économiques et améliorer la qualité de vie dans ce quartier en difficulté". Pour la première fois en 2007, la ville de Châteauguay entre donc dans une démarche intégrée à la Politique de la Ville. Pour le responsable du CUCS de Châteauguay, l'enjeu consiste à réussir à désenclaver le quartier, à revaloriser son image en introduisant notamment une plus grande mixité sociale. Cette histoire récente participe, aujourd'hui, à la cristallisation du conflit autour du projet de démolition. En effet, cela fait déjà six ans que les habitants connaissent l'existence de ce projet, mais ils paraissent avant tout mal informés, ce qui alimente les inquiétudes et la méfiance : « Les habitants se posent des questions : quelles seront les modalités d'attribution des futurs logements ? Quels seront les montants des loyers ? Dans quelles conditions s'opéreront les déménagements ? Et si des locataires ne veulent pas partir, les mettra-on à la porte ? ».

Les logiques sous-jacentes à ces projets de démolition, tels qu'on peut en rencontrer dans la plupart des villes en France, sont parfois très différentes. Comme le souligne A. Deboulet, "pour les communes pauvres, les crédits alloués par les PRU permettent de démolir les immeubles les plus délabrés en

³ La population de ce quartier est particulièrement modeste et jeune avec un taux de chômage particulièrement élevé (28 % en 1999). En outre, 30 % de la population est constituée de familles étrangères. En raison de sa petite taille et des tensions locales, nous avons choisi d'anonymiser de façon radicale la situation en adoptant pour cette petite ville et son quartier des noms fictifs.

favorisant l'insertion de nouveaux équipements. Ce cas de figure doit être distingué de celui des municipalités qui entendent mettre à profit le financement pour transformer la vocation des secteurs considérés comme étant les plus difficiles et attirer une promotion immobilière autrement plus rentable. On peut émettre l'hypothèse que cette seconde configuration agit davantage comme déclencheur du mécontentement populaire" (Deboulet, 2006, 175). Le projet concernant le quartier du Verger relève manifestement de cette seconde logique, et l'on retrouve, chez les habitants les plus mobilisés, un argumentaire qui s'en rapproche. Ils considèrent par ailleurs que le projet est le fruit d'un raisonnement simpliste selon lequel en faisant disparaître le Verger, on ferait disparaître du même coup tous les problèmes sociaux qui y sont vécus par sa population. Ils reprochent ainsi au maire de croire, ou de laisser croire, qu'avec un tel projet, Châteauguay serait ainsi "débarrassée" du seul quartier qui semble concentrer toutes les difficultés sociales.

UNE CONCERTATION OBLIGATOIRE MAIS INEXISTANTE

Dans les textes de l'ANRU, la concertation doit obligatoirement accompagner le processus de décision de la "rénovation", les habitants directement concernés doivent être associés aux différentes étapes du projet. Mais à Châteauguay, dans les faits, les habitants ont été largement tenus à l'écart de toute possibilité de discussion, et ce depuis 2002. Pourtant, non loin de là, petites, moyennes et grandes villes cherchent à "construire la participation" des habitants et font de la proximité sinon un terrain d'expérimentation tout au moins une référence de l'action publique. Mais à Châteauguay, la construction d'une telle arène semble entravée par une forte topologisation du pouvoir, par un mode d'organisation spatiale du pouvoir qui fait du centre ville historique et touristique, un haut lieu de la vie politique, tandis que d'autres espaces comme le quartier du Verger, sont perçus comme des lieux périphériques du point de vue politique. Cette distribution territoriale du pouvoir s'accompagne logiquement d'un discours sécuritaire, désignant le quartier dépossédé de tout pouvoir comme le lieu même de l'insécurité.

Si l'on se réfère aux modèles de prise de décision étudiés par Callon et alii (2001, 307), elles sont, à Châteauguay, particulièrement traditionnelles et relèvent de ce que les auteurs appellent "un choix tranchant". La réunion d'information sur la "rénovation" qui a eu lieu en décembre 2007 était la première de ce genre, après plusieurs années d'informations lacunaires, de rumeurs plus ou moins fondées et de relations tendues avec les habitants, par courriers ou articles de presse interposés. La réunion dite "de concertation" n'avait rien de commun avec une table de débat public comme on en voit souvent en milieu urbain, restant très loin des réunions à répétition ou de cet "enchaînement de rendez-vous" qui caractérise la décision en contexte d'incertitude décrite par Callon et al.. La réunion n'impliquait pas un réseau diversifié d'acteurs concernés, comme cela aurait pu être le cas, mais fut au contraire pensée comme un face à face entre l'édile et ses administrés, excluant le partage de la parole avec les représentants associatifs ou tout autre voix qui aurait pu émaner directement du quartier. Le directeur du centre social, dont les missions de promotion de la participation des habitants auraient dûes faire de lui un interlocuteur privilégié, n'était ni invité, ni présent, alors qu'il est par ailleurs l'auteur d'une exposition photographique relatant l'histoire du quartier.

Pour cette occasion, environ deux cent habitants se sont déplacés pour venir écouter le maire dans la grande salle de leur quartier. Une présentation sur grand écran les attendait. Bien que la réunion se soit intitulée officiellement Réunion de concertation, l'exposé ne fut pas suivi d'un débat. Le maire proposa simplement aux habitants de prendre un document prévu à cet effet, de le remplir en posant les éventuelles questions qui leur tenaient à cœur et de le déposer ensuite en mairie. De cette façon, ils pourraient faire connaître leur réaction au maire. Bien entendu, les quelques habitants mobilisés cherchèrent à interpeller le maire sur le projet qui venait de leur être présenté. La présidente se plaignit du manque de considération dont les habitants faisaient l'objet, dénonçant l'inefficacité d'une visite du quartier réalisée quelques mois auparavant avec deux adjoints au maire et un représentant de l'Opac pour repérer ce qui, à l'occasion des travaux, avait besoin d'être rénové, visite restée aujourd'hui sans écho à ses yeux. Elle et les membres de son association avaient décidément l'impression forte de ne pas être entendus, voire d'être manipulés.

La forme traditionnelle de cette réunion, qui visait simplement à informer des décisions prises pour le quartier, n'étonne pas outre mesure les habitants, y compris les plus mobilisés. La concertation ne constitue pas à leurs yeux un cheval de bataille, un enjeu pouvant aller au-delà du conflit qui aujourd'hui les oppose à leur maire. Les inflexions récentes données à l'association allant d'une activité de défense des intérêts des locataires à des activités davantage socio-culturelles et d'animation de la vie du quartier, laissent penser que l'association aspire en effet à être un partenaire reconnu de la politique de la ville plutôt qu'à rester enfermée dans l'image négative du contre-pouvoir ou celle, plus triviale, de l'épine au pied de la municipalité. Quant au maire, il joue le rôle du responsable politique qui, en tant qu'acteur légitime, agit et prend les décisions, conformément à la démocratie délégative qui lui a confié son mandat. Son autorité politique, nourrie par les expertises techniques ou scientifiques, sort renforcée par cette mise en scène publique.

UN PROCESSUS DE RÉIFICATION PAR "OUBLI DE RECONNAISSANCE" ?

Cette situation révèle plus profondément un processus de réification de la population directement concernée par le projet. Par le terme de réification, on désigne cette habitude de pensée, figée, "par lequel les hommes perdent finalement l'aptitude à se rapporter aux personnes et aux événements du monde de manière participative, engagée" (Honneth, 2007, 72). A l'origine, il s'agissait de décrire cette tendance systémique du capitalisme à considérer les individus comme des "choses". Cette définition initiale de la réification proposée par Lukacs est retravaillée par Axel Honneth de façon à l'arrimer au concept de reconnaissance. Il considère ainsi que "la réification, au sens de l'oubli de la reconnaissance, signifie donc que dans l'accomplissement du processus de connaissance, nous cessons d'être attentifs au fait que cette connaissance doit son existence à une reconnaissance préalable" (Honneth, 2007, 82). La situation décrite plus haut trouverait ici un certain éclairage : le maire-entrepreneur et son équipe technique, obnubilés par la mise en œuvre pratique du projet, en sont venus à l'autonomiser complètement des autres "données" de la situation et à "oublier", en les rejetant au second plan, les connaissances susceptibles d'être apportées par les habitants concernés, et enfin, plus fondamentalement la reconnaissance préalable que cela impliquait.

Toute une partie de la population, et notamment les familles étrangères ou issues de l'immigration, pourtant structurées par des associations perçues par les acteurs locaux comme leurs porte-parole, ne s'investissent pas pour leur part dans cette démarche de mobilisation pour transformer la situation. Sont-elles, comme le dirait Honneth, simplement en quête de reconnaissance, réduites à des "objets" sur lesquels on agit ? Cette reconnaissance serait finalement un préalable pour se constituer comme acteur, susceptible ensuite d'apporter davantage de connaissances. Il faudrait alors interpréter la situation en terme de domination, les dominés étant ici incapables de "résister", tant leur qualité d'acteur serait rendue inconsistante.

Pourtant, leur retrait (au sens de *exit* de Hirschman) du conflit ou, leur non participation à la mobilisation, peut être compris(e) autrement. Ce genre de configurations sociales fait l'objet aujourd'hui d'interprétations sociologiques hautement paradoxales : d'un côté, à la suite des travaux de Boltansky (1990), les individus sont appréhendés comme compétents, dotés de répertoires variés d'action et d'une capacité à maîtriser subjectivement leur monde, capacité qu'il ne faudrait pas sous-estimer, même lorsqu'elle apparaît particulièrement modeste en ressources objectives. Mais d'un autre côté, cette expansion des compétences critiques ne semble pas bousculer l'ordre social, ni menacer sa légitimité. Sur le terrain, en effet, on a l'impression que les asymétries ont la vie dure, que les "acteurs" les plus faibles sont encore et toujours délégitimés dans leurs tentatives d'expression et finalement "consentent". Ce consentement n'est pas le fruit d'une carence cognitive ou d'une méconnaissance des formes de domination : au contraire, les "dominations ordinaires" sont aujourd'hui plus visibles, voire transparentes aux yeux des acteurs les plus contraints (Martuccelli, 472). Sont-ils, comme le dit Berthelot à propos d'élèves soumis au processus d'orientation scolaire, prisonniers d'un labyrinthe de verre d'où ils voient s'articuler toutes les barrières et leur logique, sans pour autant parvenir à interrompre le processus et en sortir ? Pire, cette capacité à comprendre les ressorts des asymétries

sociales, et à adopter sur eux un regard critique, ne ferait qu'accroître le sentiment d'être contraint et la lucidité quant aux ressources réelles susceptibles non seulement d'être mobilisées mais aussi, au final, d'être efficaces, en transformant réellement les cadres et la définition de la situation. Le retrait ne produit pas nécessairement un partage ou un consensus autour des normes et représentations des acteurs les plus puissants, en l'occurrence l'institution municipale. Il ne participe pas, comme le ferait l'adhésion, au renforcement de l'ordre social, mais contribue plutôt à stabiliser une "hégémonie en creux" où l'action des uns suppose l'absence des autres.

APPRENTISSAGE DE L'ACTION ET DE LA CONFIANCE

Dotés de peu de ressources objectives, les quelques habitants mobilisés contre la démolition tirent une grande part de leur détermination dans un conflit passé qui semble les avoir formés comme "acteurs", aussi bien dans la construction d'un cadre cognitif commun dont on sent la prégnance au cours des entretiens, que dans les attentes aujourd'hui qui s'expriment dans la nouvelle situation. Des travaux cherchant à comprendre les conflits urbains dans leur diversité et leur genèse, confirment cette idée qu'un conflit émerge plus facilement lorsque qu'il est corrélé, dans l'espace et dans le temps, à un conflit passé (Trudelle, 2003)⁴. Au-delà de cette corrélation, il est intéressant de comprendre non seulement le poids des relations tissées au cours du premier conflit (l'effet du "réseautage" comme disent les Québécois) mais aussi le rôle de cette histoire⁵ comme apprentissage d'outils d'action et surtout comme apprentissage de la confiance en une action collective. En effet, les plus mobilisés d'aujourd'hui sont ceux qui ont été les plus actifs dans le conflit précédent les affrontant à l'OPAC. Les habitants, au début des années 1990, étaient rassemblés dans une Amicale des Locataires, qui se contentait de veiller aux bonnes relations entre le bailleur et les locataires. Le président de l'amicale, à l'époque, avait fait une demande de transformation des compteurs d'eau collectifs en compteurs d'eau individuels. A ses yeux, il s'agissait de partager la note d'eau de façon plus juste, de faire payer à chacun sa consommation d'eau personnelle plutôt que d'obliger, par le biais de ces compteurs collectifs, les petits ménages à être financièrement solidaires des familles nombreuses. L'Opac n'y était pas officiellement opposé mais refusa pendant longtemps de mettre en œuvre les travaux, au motif que ces transformations impliquaient une restructuration complexe techniquement et trop coûteuse. Celle qui fut la secrétaire de l'amicale à l'époque explique : "Mon investissement dans la défense des locataires, c'est parce que je trouvais ça injuste. On payait de l'eau, au *prorata* des pièces et *non au prorata* du nombre de personnes. C'était pas juste. On s'est bagarré avec l'Opac pendant des années et des années pour qu'ils nous mettent des compteurs individuels. Ils ne voulaient pas. Alors on a fini par faire une grève de paiement des charges. Et l'Opac nous a envoyé au tribunal !".

Pour structurer leur action collective, les habitants ont décidé de transformer l'amicale en association. Ils purent ainsi mieux se défendre face à l'Opac et expliquer publiquement que leur revendication de compteurs d'eau individuels concernait l'ensemble des habitants du Verger. Si une trentaine de locataires avaient été solidaires au départ pour défendre cette cause, la lutte en découragea plus d'un par sa longueur et son âpreté : "Avant de nous envoyer au tribunal, on a reçu des lettres recommandées ! Ils en ont fait des choses pour nous faire céder ! Nous, on n'a pas cédé. Au départ, on était trente. Quand même hein !, Mais à la fin, en 1996, on était plus que six, je crois". Un autre évoque la violence mais aussi la ténacité qui était la sienne dans ce rapport de force qui l'opposait au bailleur : "Je me souviens très bien quand j'ai annoncé aux enfants : bon, ben, l'Opac nous met dehors ! Alors ils m'ont regardé... (mime la consternation) J'ai dit aux enfants : mais non, ils n'ont pas le droit, ils ne peuvent pas ! Ils ont tord, on se battra. Et on les a eu ! "

⁴ On peut émettre l'hypothèse avec C. Trudelle "deux conflits rapprochés dans le temps et dans l'espace ont une probabilité plus forte de présenter des caractéristiques communes que deux conflits éloignés l'un de l'autre, tout comme on peut supposer qu'un conflit puisse donner naissance à un autre événement similaire qui, lui, pourra en produire un autre, etc. La perméabilité des différentes catégories de conflits permet de suivre les influences exercées par un conflit sur un autre et le réseautage qui se tisse entre deux ou plusieurs de ces événements".

⁵ Le conflit doit être ici considéré comme une succession de moments et d'événements au fil desquels l'action collective se construit tout en transformant les habitants eux-mêmes en partenaires interdépendants de cette action.

Cette lutte de plusieurs années contre l'Opac est devenue une référence pour ceux qui l'avaient vécu, comme pour ceux contre qui elle s'était dressée. Elle a d'abord eu un impact structurant sur la nouvelle bataille qui s'est dessinée avec l'annonce d'un projet de démolition. Ce sont en effet les mêmes personnes qui se mobilisent, même si elles ont cherché à élargir leur cercle pour cette nouvelle cause. Cette première lutte constitue par ailleurs une histoire locale dont se souviennent les habitants en terme de division : pendant que les uns se mobilisaient pour payer leur juste part de consommation d'eau, les autres voyaient s'envoler un paiement forfaitaire de leur consommation qui était particulièrement favorable aux familles nombreuses, lesquelles étaient aussi plus souvent des familles étrangères. L'absence de solidarité des associations représentant les familles migrantes face, aujourd'hui, à la menace de la démolition est à comprendre dans la continuité de cette ancienne lutte, qui contribua à nourrir des préjugés tenaces contre les nouveaux venus, notamment quand elle pointait du doigt les logements suroccupés⁶ et les pratiques jugées irrationnelles des "immigrés" qui "remplissaient des piscines" ou étaient soupçonnés de consommer l'eau sans compter "comme ils en avaient l'habitude dans leur pays". Traités à l'époque comme des "outsiders", ils considèrent aujourd'hui avec distance cette agitation, refusent d'y prendre part et préfèrent ne pas s'opposer frontalement à l'institution municipale.

PRODUCTION DU TERRITOIRE : ENTRE MÉMOIRE ET ÉMOTION

Dans la presse locale, les articles sur le Verger évoquent régulièrement ce paradoxe d'un quartier plutôt tranquille sauf qu'il est le seul qui, à Châteauguay, se distingue régulièrement par des actes de délinquance ou dits d'incivilité (pneus crevés, voitures rayées, feux de poubelle, vol de matériel au centre social, trafic de stupéfiants, etc.). Si le quartier a pu être surnommé « le petit Chicago », les habitants mobilisés s'offusquent de cette appellation qui ternit un peu plus l'image de leur quartier. Cherchant une explication à ces "ragots" qui ne retiennent que les points négatifs du quartier sans jamais rendre hommage à ses multiples atouts, l'un d'eux n'hésite pas à renverser complètement l'argument pour évoquer une possible "jalousie des gens du centre ville", qui envieraient leur qualité de vie, avec leurs équipements commerciaux et sociaux de proximité, leurs appartements spacieux et tranquilles près de la nature. En inversant de cette façon le stigmate dont ils sont l'objet, ces habitants définissent leur territoire en mettant en avant ce que l'ensemble des discours omet, et accordent à leur habitat, et plus loin à leur vie, une épaisseur sociale que la politique de rénovation urbaine prétend à elle seule redonner.

C'est d'abord la qualité des logements qui est soulignée par les habitants mobilisés : « Où trouve-t-on ailleurs des cinq pièces de 140 m² avec des terrasses de 80 m² ? », interroge l'un d'eux, ancien petit fonctionnaire de l'armée, aujourd'hui retraité de 80 ans. Mais pour mieux partager ce sentiment de bien vivre dans leur quartier, plusieurs ont entrepris de reconstituer son histoire en activant la mémoire des plus anciens locataires, dont ils sont. La présidente de l'association a déjà écrit une dizaine de pages pour tenter de reconstituer cette histoire, à partir de ces souvenirs. Actuellement proche de la retraite, elle a travaillé ces vingt dernières années dans l'école maternelle du quartier, en tant qu'assistante Atsem. Elle a donc une connaissance du quartier à travers les générations d'enfants qui y ont grandi, se permettant d'ailleurs, à l'occasion de rencontres fortuites au bas des immeubles, de rappeler aux adolescents voire aux adultes qu'elle les a "connu tout petit" ! Elle a aussi archivé tout ce qui à ses yeux concerne le quartier, son histoire, des articles de presse aux divers courriers (reçus et envoyés) qui ont ponctué les deux conflits. Ce faisant, elle s'institue comme une des "anciennes" du quartier, comme la mémoire vive des lieux, capable de relater des anecdotes savoureuses, la beauté cachée et les solidarités intergénérationnelles inattendues qui se sont révélées entre des habitants, à des moments importants mais méconnus de la vie du quartier⁷.

⁶ Il s'agissait de situations provisoires où une famille accueillait la parenté dans l'attente d'obtenir un nouveau logement.

⁷ Ces narrations ont souvent pour effet de réhabiliter l'image ternie des jeunes du quartier, perçus par la presse comme des délinquants potentiels ou avérés. Au contraire, tel récit par exemple nous les décrit comme sauvant courageusement une mère et ses enfants de l'incendie, avant l'arrivée des pompiers, tandis que d'autres insistent

C'est toute une rhétorique mémorielle et émotionnelle qui se construit, à l'occasion de cette nouvelle étape que constitue potentiellement la démolition d'une partie des logements. Le spectre de la disparition du bâti semble susciter l'urgence d'une mémoire qui, au-delà des images réductrices véhiculées par le journal et la télévision locales, aurait pour mission de rétablir la vérité sur le quartier. "C'est important de faire l'histoire du quartier. Les gens qui arrivent ici aujourd'hui, ne connaissent pas ce qui s'est passé avant, pour le Verger". Le sociologue, dans ce contexte, est d'ailleurs perçu comme un de ceux qui peut contribuer à restituer et diffuser cette histoire. Plusieurs font allusion, dans les entretiens, au pouvoir d'"aimant" que le quartier exercerait sur ses habitants, ce qui expliquerait, presque magiquement, que ceux qui quittent le quartier finiraient toujours un jour ou l'autre par revenir. Un quartier que ceux qui l'ont quitté, eux-mêmes, ne peuvent oublier...

NARRATIONS ET COMMUNAUTÉ IMAGINÉE

Depuis que la menace de démolition pèse sur le quartier, les habitants mobilisés cherchent à contrebalancer l'image du quartier et à dynamiser la vie collective, ce qui se traduit par des actions diverses par et pour les habitants. Outre le travail associatif classique d'organisation de réunions d'information, l'association est à l'initiative de fêtes, pique nique, moments festifs⁸ qui visent à créer une sociabilité plus large, propice à la solidarité autour des engagements de l'association, voire au recrutement de nouveaux membres.

La mobilisation consiste aussi à se tenir vigilant quant aux discours tenus sur le quartier et plus spécifiquement au vocabulaire qui est utilisé pour parler de leur espace proche. Il s'agit de tenter de contrôler les représentations ou de contribuer activement à les forger. L'un des mobilisés refuse par exemple de parler de "barres" comme le fait la presse, pour désigner les immeubles, considérant que c'est un vocabulaire qui ne restitue pas la réalité de l'habitat dans le quartier et surtout, que cela renvoie à l'image dégradée des "banlieues" auxquelles il ne veut pas que son quartier soit identifié. C'est en réalité à une véritable bataille sémantique que se livrent les partenaires du conflit. Ainsi, celui là même qui rectifie son interlocuteur quand il entend parler de "barres", se voit vertement repris par le maire qui, via la presse là encore, lui reproche pour sa part de parler du projet en terme de "démolition" alors qu'il s'agit à ses yeux d'une reconstruction-démolition, insistant sur l'importance de placer le mot reconstruction avant celui de démolition...

Pendant que les uns se battent sur le registre sémantique, d'autres argumentent sur le registre de l'émotion, évoquant le quartier comme un petit paradis auquel les tenants de la démolition, nécessairement, n'ont rien compris : "Nous sommes heureux de vivre ici, c'est un quartier où il fait bon vivre. Ce serait le paradis si il n'y avait pas ces jeunes qui nous gâchent de temps en temps la vie, avec leur violence. Bon, on dit entre nous qu'ils font beaucoup de bruit mais qu'en réalité, ils ne sont pas méchants !" Plusieurs banalisent ainsi la question des jeunes pour mieux insister sur les pommiers ("il y en avait partout avant !"), les chevaux ("Les enfants allaient leur donner du pain !"), les grands arbres et même les chevreuils qui pointaient leur nez, à l'orée du bois. Comment vouloir démolir un cadre de vie aussi "enchanté" ?

Une autre façon, plus originale, de construire une narration publique du quartier, a consisté en la participation à des concours esthétiques ou artistiques permettant de mettre en valeur l'espace proche. La présidente de l'association a ainsi gagné le concours de la plus belle photographie de Châteauguay, en photographiant, depuis sa fenêtre, la neige qui tombait sur les bâtiments du quartier. Début 2002, dans la même édition de presse que celle où les vœux du maire sont publiés, on aperçoit le résultat de ce concours de photos réalisées pour les habitants de Châteauguay. La présidente est particulièrement fière d'obtenir ainsi, indirectement, la reconnaissance due à son quartier et à ses habitants : " J'ai gagné le premier prix ! C'est le maire qui donnait le premier prix aux gens. Ce n'était pas le même jour que

sur l'interconnaissance et la présence des jeunes dans l'espace public, comme un facteur de sécurité dans le quartier, notamment le soir.

⁸ Récemment, l'association a fait venir un groupe de danse folklorique dans une salle du centre social, sans parvenir toutefois à faire se déplacer les familles du quartier.

les vœux mais on retrouve ces deux évènements côte à côte, dans le journal, c'est quand même cocasse ! D'un côté, il nous casse avec son annonce de démolition, et de l'autre il nous félicite d'un si beau paysage... Quand même !".

Une autre membre de l'association a, pour sa part, gagné le premier prix des terrasses fleuries, mettant en valeur l'espace conséquent de sa terrasse par un abondant fleurissement. Par le biais de ces participations à des évènements municipaux, ces femmes éprouvent une certaine fierté à montrer au reste de la ville que leur quartier permet une résidence de qualité, qu'elles y travaillent quotidiennement et que l'image négative qui est véhiculée du quartier est erronée. Ces pratiques d'embellissement, qui pourraient paraître anodines, produisent une représentation renouvelée du quartier, mais elles prennent aussi, dans ce contexte conflictuel, un sens politique que la presse locale relaie volontiers. Il s'agit chaque fois de s'adresser aux Chatelguyens, à "ceux du centre ville" pour tenter de changer leurs représentations.

MODALITÉS D'ACTION DES "ACTEURS FAIBLES"

Par la notion paradoxale d'acteur faible, Payet et Laforgue expriment leur souci de réhabiliter des capacités et des ressources d'action d'individus disqualifiés et stigmatisés. S'affranchissant fermement d'une sociologie classique de la domination, ils choisissent de considérer la faiblesse non comme un état mais comme un processus qui, en tant que tel, peut être réversible. Cette théorisation rejoint celle de la situation minoritaire telle qu'elle a été envisagée par C. Guillaumin (1972) puis par Pietrantonio (2004), lorsqu'elles définissent le rapport majoritaire-minoritaire comme un rapport de pouvoir asymétrique mais réciproque où l'expérience, l'autonomie et l'agentivité des sont étroitement liées à celles des autres, se construisent dans une interaction où le minoritaire, s'il apparaît bien subordonné dans le rapport, y trouve aussi, plus ou moins, les moyens non seulement "d'élever la voix" mais aussi de "construire leur cause". Dans ces théorisations, le représentant de l'institution, le majoritaire ou, si l'on préfère, celui qui a le pouvoir de "dire la norme sociale", se révèle lui aussi lié au sein de ce rapport asymétrique et en partie défini par lui.

Un mois après l'annonce par le maire de son projet de démolition-reconstruction, l'association réagit vivement : forte de sa première bataille contre l'Opac, elle décide de s'organiser pour riposter. Les quelques piliers de l'association vont aller durant le mois de janvier 2002, porte après porte, rencontrer tous les habitants pour leur demander de se prononcer sur ce projet de démolition. Elle organise ainsi une sorte de consultation auprès des habitants du quartier qui concluait que 80 % des habitants étaient opposés à la "destruction du Verger". Lorsque ce questionnaire, aux allures de pétition, arrive rempli sur son bureau, le maire y voit un "document scandaleux" (NR du 6 février 2002), et considère cette démarche auprès des habitants comme malhonnête : à ses yeux, les habitants ont été informés de "destructions" sans qu'on leur parle, simultanément, des reconstructions que le projet implique.

Mais rapidement, suite à cette auto-consultation organisée par les locataires, le Maire revient s'exprimer dans la presse locale pour mieux expliquer l'intérêt des modifications qui seront données au quartier et présenter les nouvelles constructions que le projet permettra. Il semble prendre conscience des craintes des habitants et se montre rassurant, évoquant les longs délais que prendra nécessairement une telle opération. Simultanément, il s'oppose clairement aux activités de cette association qu'il accuse de céder à l'alarmisme, et de mettre en œuvre une forme de manipulation : "Il y en a qui ont tord de vouloir affoler les locataires du Verger", déplore-t-il et dénonce ceux qui ne cherchent qu'à "exploiter ce dossier et tromper les locataires".

Pour la mairie, l'association cherche à masquer le sens social de ce projet urbain en le présentant comme une opération aveugle de destruction du quartier. De leur côté, les quelques habitants rassemblés dans l'association ont le sentiment qu'on se joue d'eux et de leur vie, sans considération. "A ses yeux, nous sommes des petites gens qui n'ont qu'à faire ce qu'on leur dit de faire !" "On n'a rien à dire". Dans ces remarques pointant l'illégitimité de leur parole aux yeux du reste de la ville, les habitants mobilisés suggèrent le clivage social qui les séparent des représentants du pouvoir local. Pourtant, malgré ce sentiment tenace de ne pas être entendus voire d'être déconsidérés, les mobilisés ne développent pas un sentiment de défaite. Et pour cause : six ans après son annonce officielle, le

projet de démolition s'est considérablement modifié. Si quatre vingt logements avaient été vidés puis murés, seuls la moitié seront finalement détruits pour permettre un réagencement des bâtiments existants. La mairie elle-même préfère désormais parler de "rénovation urbaine" tant le projet de départ a subi de modifications conséquentes. La raison principale en est que le premier dossier présenté à l'ANRU a été refusé, obligeant le maire à revoir son projet à la baisse. Les partenaires locaux (préfecture, région et bailleur) ont toutefois participé à cette évolution du projet, utilisant parfois la mobilisation des habitants comme un argument de soutien à leur propre réticence. Aussi, au-delà de la conscience d'une relative faiblesse, les habitants ont le sentiment d'être parvenus indirectement à semer le trouble et à renforcer les armes de ceux qui pouvaient, à leur place, mener efficacement la bataille contre le projet.

CONCLUSION

Nous n'avons pas la place ici de décrire dans le détail la manière dont se sont construits, simultanément, l'engagement subjectif des mobilisés et l'action collective contre la démolition. Si cette action collective est minuscule et à peine audible, une approche microsociologique montre combien le "silence" des populations confrontées à la démolition de leur logement, n'en est pas un si l'on accepte de se pencher de façon plus anthropologique sur la culture politique qui est la leur. Apparaissent alors les champs d'expérience des acteurs faibles et les "horizons d'attente et de mémoire" (Céfaï, 2004) qui animent leurs engagements, à la croisée d'une logique d'action et d'une logique de situation.

- BIBLIOGRAPHIE -

- Bertheleu H.** (2006) « Démocratie participative et gouvernance urbaine », in M. Audétat et J.-Ph. Leresche (dir.), *Urbia, La participation dans le développement urbain durable*, Cahiers du développement urbain durable, n°3, Presses universitaires de Lausanne, p. 45-60.
- Bertheleu H., et Neveu C.** (2005), « De petits lieux du politique : individus et collectifs dans des instances de 'débat public' à Tours », *Espaces et sociétés*, « Ville, action 'citoyenne' et débat public », Ed° Erès, n°123, n°4, pp. 37-52.
- Bertheleu H. et Bourdarias F.** éd.s (2008), *Les constructions locales du politique*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais.
- Boltanski L.**(1990), *L'Amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié.
- Bourdin A., Lefevre M.-P. et Germain A.** (2005), *La proximité. Construction politique et expérience sociale*, Paris L'Harmattan, 304 p.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y.,** (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris Seuil, 358 p.
- D. Céfaï et Pasquier D.** (eds) (2003), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Puf, 520 pages.
- Deboulet A.** (2006), «Le résident vulnérable. Questions autour de la démolition », *Revue Mouvements*, 4-5, n° 47-48.
- Honneth A.** (2007), *La réification. Petit traité de théorie critique*, Paris, Gallimard (1er ed. 2005), 138 p.
- Le Bart C. et Lefebvre R.** éd.s, (2005), *La proximité en politique. Rhétoriques, usages, pratiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 305 p.
- Martucelli D.** (2004), Figures de la domination, *Revue française de sociologie*, 45, 3, 473-497.
- Payet J.-P., Giuliani F. et Laforgue D.,** (2008), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, PUR, col. Le sens social, 246 p.
- Pietrantonio L.,** (2005), « Égalité et norme : pour une analyse du majoritaire social », *Mots. Les langages du politique*, 78, juillet, Lyon : ENS Éditions, 2005 : 117-127.